



Écoles Municipales Artistiques

Conseil d'établissement du 29 janvier 2024

Compte rendu

En présence de : **Madame Konaté**, adjointe au Maire en charge de la culture, la communication et la participation citoyenne ; **Madame Van Maerrem**, directrice de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Entat**, directeur adjoint de l'académie municipale de danse ; **Madame Dumoulié**, directrice adjointe du conservatoire de musique ; **Madame Milon**, directrice de l'école d'arts plastiques ; **Madame Besnainou**, cheffe de service des écoles municipales artistiques ; **Madame Guiot**, cheffe de service adjointe des écoles municipales artistiques ; **Monsieur Reinaud**, représentant des professeurs de l'école d'arts plastiques ; **Monsieur Covello**, représentant des professeurs du conservatoire de musique ; **Madame Caron**, représentante des professeurs du conservatoire de musique ; **Madame Delpierre**, représentante des professeurs de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Lepetit**, représentant des élèves de la classe préparatoire ; **Madame Khazarian**, représentante des élèves de la classe préparatoire ; **Madame Ben Saber**, représentante des élèves et des parents d'élèves de l'école d'arts plastiques et du conservatoire de musique ; **Madame Cutri**, représentante des élèves de l'académie municipale de danse ; **Madame Philip**, représentante des élèves et des parents d'élèves du conservatoire de musique ; **Monsieur Vidaud**, représentant des élèves et des parents d'élèves de l'académie de danse et de la pépinière.

Excusés : M. Bouvier, conseiller municipal, Mme Rossignol, directrice de la culture, M. Gonzalez Novalés, directeur du conservatoire de musique, M. Réat, représentant des professeurs de l'académie municipale de danse ; M. Fazio, représentant des élèves et des parents d'élèves.

Bilan général 2022/2023 - *Hanna Besnainou, cheffe de service des EMA*

Remerciements à l'ensemble des membres du conseil d'établissement d'être présents ce soir. Pour rappel, le conseil d'établissement des EMA est un organe consultatif qui se réunit une fois par an. L'idée est de partager le bilan de l'année écoulée, les perspectives à venir ainsi que d'échanger sur des points plus précis, mis à l'ordre du jour par les différents représentants, et qui permettront d'améliorer le fonctionnement des EMA.

A l'ordre du jour de ce conseil, la mise en partage du bilan 2022/2023 et les perspectives 2023/2024 : nous réaliserons dans un premier temps un rapide bilan général des EMA, qui permettra d'aborder plusieurs thématiques choisies par les représentants des parents d'élèves, des élèves et des professeurs. Chaque direction pédagogique mettra ensuite en lumière quelques axes forts de son projet pédagogique. Un bilan complet écrit sera également transmis à l'ensemble des membres du conseil et viendra compléter les points abordés ce soir.

Retour sur les enjeux fixés pour l'année 2022/2023

Pour l'année 2022/2023, nous souhaitons approfondir certains axes de travail :

L'inscription des EMA dans le panorama culturel : une demande d'agrément pour la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art a été déposée auprès du ministère de la Culture en mai 2023 et pour laquelle nous sommes actuellement en attente de réponse. Pour le conservatoire de musique, nous travaillons à la demande de reclassement de l'établissement en tant que conservatoire à rayonnement communal (CRC). Cette demande

s'accompagne d'une refonte du projet d'établissement pour les prochaines années, un travail de réflexion collective a donc été initié avec les équipes pédagogiques. Le dépôt de la demande se fera en mai 2024.

Le développement des pratiques durables : l'intégration des enjeux liés à la transition écologique apparaît désormais comme une nécessité, ne pouvant plus être un impensé dans la mise en œuvre du projet des EMA. Cela se traduit par des actions à différents niveaux mais aussi programmées à différentes échéances. Quelques exemples peuvent être donnés : le réaménagement du hall avec l'achat de nouvelles assises, réalisées à partir de matériaux récupérés en quasi-totalité (par Le Crapo, structure implantée sur le territoire, permettant de privilégier un mode de production en circuit court) ; une consommation de papier raisonnée dans les usages du quotidien ; la disparition des bouteilles d'eau en plastique... La maîtrise de nos consommations de matériaux et de petit matériel est au cœur d'une réflexion menée par l'école d'arts plastiques.

La question des espaces de pratique disponibles : certaines problématiques ont pu être résolues, il y a eu des avancées en arts plastiques, par exemple, avec le réaménagement des salles. Pour la période à venir, il paraît désormais nécessaire de concrétiser le projet de récupérathèque. Concernant l'académie de danse, certaines difficultés subsistent notamment liées à l'utilisation des studios, le studio mis à disposition au Palais des sports n'étant pas réellement adapté.

Les équipes

Au sein des Ecoles Municipales Artistiques, c'est plus de 80 agents qui travaillent, avec engagement au quotidien, pour donner corps au projet pédagogique et offrir un service public de qualité aux usagers. L'année 2022/2023 a été marquée par des changements d'équipe qui sont détaillés dans le bilan écrit ainsi que par plusieurs réussites aux concours de la fonction publique territoriale pour lesquelles nous félicitons chaleureusement les agents lauréats. L'ensemble de ces agents ont été accompagnés par l'équipe de direction des EMA dans la préparation de leur concours (modules de culture territoriale et pédagogique ; oraux blancs).

Publics et scolarité

En 2022/2023, environ 1300 élèves ont été inscrits dans les différentes écoles, soit une augmentation d'environ 3% par rapport à l'année 2021/2022 (encore marquée par les effets de la crise sanitaire).

- Académie municipale de danse : 330 élèves inscrits
- Ecole d'arts plastiques : 184 élèves inscrits
- Conservatoire de musique : 671 élèves inscrits
- Pépinière : 115 élèves inscrits

Analyse des élèves inscrits :

► Un public majoritairement féminin, l'écart femme/homme s'accroissant chez les adultes et suivant les disciplines (exemple de l'académie de danse où les filles et les femmes sont largement majoritaires).

► Un public en majorité Vitriots : 91% des élèves vivent à Vitry. La question du maillage territorial reste néanmoins un enjeu central car certains quartiers sont plus représentés que d'autres, notamment ceux à proximité des EMA.

► Un public majoritairement « jeune » : 64% des élèves ont moins de 15 ans. Il faut souligner que le public « adulte » est tout de même présent, en comparaison avec d'autres écoles de pratiques amateurs.

Le public des EMA ne se restreint pas seulement aux élèves présents de manière hebdomadaire et inscrits dans un cursus proposé par l'une des trois écoles ou en pépinière. Il est important de mentionner également l'ensemble des publics touchés par les différents dispositifs mis en place dont quelques exemples peuvent être rappelés :

- L'ensemble des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC), proposé en lien avec les établissements scolaires : CHAM ; danse au collège ; danse à l'école ; répétitions ouvertes... qui permettent de toucher un large public et d'aller à la rencontre des familles.
- Les projets construits en lien avec des structures spécialisées du territoire : avec les autres structures culturelles (théâtre, cinéma, galerie, bibliothèque...) mais également toutes les établissements médico-sociaux : centre médico psycho pédagogique ; établissement et service d'aide par le travail ; institut médico éducatif ; maison de retraite ; centre de quartier ; centre communal d'action sociale...ou encore jeunesse (centres de quartier...).
- Le public présent lors des prestations des élèves dans nos murs, au Plateau des EMA, ou en hors les murs : les vœux de la municipalité ; Vitriosart ; le printemps des poètes organisé par le Centre Culturel de Vitry...

Points mis à l'ordre du jour par les représentant.e.s des élèves, parents d'élèves ou professeurs

Mixité sociale des publics : *les représentant.e.s des élèves et des parents d'élèves s'interrogent sur la mixité sociale parmi les élèves inscrits aux EMA. Ils leur semblent que celle-ci pourrait être davantage développée et qu'actuellement les EMA restent essentiellement fréquentées par les familles plutôt favorisées de Vitry.*

Cette intuition est confirmée par l'analyse des quotients familiaux, En effet, les familles les plus touchées sont celles avec un QF élevé. Cette problématique n'est pas propre aux EMA, l'enjeu de mixité sociale est présent dans la plupart des établissements culturels et d'enseignement artistique. Il est donc nécessaire d'approfondir et de développer les dispositifs permettant de déverrouiller certaines barrières symboliques et d'aller vers de nouveaux publics.

Il nous paraît par exemple indispensable de continuer le travail mené d'éducation artistique et culturelle. Les partenariats avec les établissements scolaires permettent de toucher un large public et sont une première porte d'entrée aux EMA. L'exemple des Danses à l'école peut être pris, un temps de restitution est systématiquement proposé aux parents afin qu'ils viennent à la rencontre des équipes et découvrent cet équipement qui est le leur.

En ce sens, de nouvelles actions d'EAC sont mises en place pour l'année 2023/2024 : présentations d'instruments proposées aux écoles maternelles et primaires ; ateliers « passerelle » en arts plastiques à destination des lycées.

Nos projets d'EAC sont cependant limités en termes de budget, les actions étant mises en place avec les heures d'enseignement disponibles.

Il faut souligner que l'EAC est portée à l'échelle de la Ville. Ainsi, afin d'avoir une vision plus exhaustive de toutes ces actions et de la répartition sur le territoire, une cartographie de l'ensemble des actions d'EAC menées par les équipements municipaux mais aussi par d'autres acteurs culturels est en cours d'élaboration par la direction de la culture.

Achat du matériel pédagogique par les familles : Mme Philip, représentante des parents d'élèves, explique que certains instruments doivent être changés lorsque les enfants grandissent. L'idée serait donc de mettre en place une bourse aux instruments, afin de permettre aux familles de revendre les instruments qui ne sont plus adaptés à d'autres familles. Cela pourrait aussi être imaginé pour les partitions. **M. Vidaud, représentant des parents d'élèves,** indique que pour la danse ce système pourrait être proposé pour les vêtements, les chaussures...

La mise en place d'une association d'élèves/parents d'élèves permettrait d'organiser une bourse, une fois ou deux par an. Les EMA ne pouvant pas prendre en charge la vente de ce matériel appartenant à des particuliers.

Mme Van Maerrem, directrice de l'académie de danse, souligne aussi la problématique des vêtements oubliés. Cette année, il a été organisé lors des inscriptions un espace dans lequel les parents pouvaient récupérer chaussures, justaucorps...

Ces différentes démarches concernant le réemploi du matériel pédagogique au sens large s'inscrivent également dans une logique de développement durable. Cela permettra également de diminuer les frais annexes pour les familles.

Mme Milon, directrice de l'école d'arts plastiques, indique que cette association serait la bienvenue pour les étudiant.e.s en classe prépa qui ont beaucoup de frais tout au long de l'année (concours ; transports et hébergements dans le cadre des stages d'immersion en école supérieure d'art...). Cette association pourrait les aider à structurer leur recherche de financement qui pour l'instant peut se faire par de la vente de gâteaux mais reste fragile.

L'idée serait d'avoir une association commune aux trois écoles, pouvant porter plusieurs projets et être pérenne dans le temps. Cette association permettra également de créer du lien social, impliquer les parents d'élèves... Certains points administratifs restent à étudier : constitution d'un bureau ; ouverture d'un compte en banque... Définir les actions de cette association et son rayonnement.

Mme Van Maerrem, explique que l'expérience de l'association Tryema a démontré l'investissement des parents d'élèves dans ce type de projet.

Sécurité des publics : La question de la sécurité des enfants aux abords du bâtiment a été posée notamment en raison de la route à proximité. Une proposition a été formulée par les parents d'élèves d'installer un panneau de signalétique encourageant les automobilistes à ralentir. A l'intérieur du bâtiment, certaines situations ont révélé un manque de vigilance de la part de certains professeurs, à la fin des cours avant l'arrivée des accompagnants.

La direction des EMA fera une note de rappel à destination de l'ensemble des équipes pédagogiques concernant la procédure d'encadrement des enfants durant le cours et en fin de cours. Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants uniquement durant la durée du cours. En cas de retard de la part d'un parent, il est demandé aux professeurs d'accompagner l'enfant concerné à l'accueil afin que les parents puissent être contactés. Une mention sera ajoutée dans le formulaire d'inscriptions transmis en début d'année pour que les parents s'engagent à venir chercher leur enfant à l'heure et précisera la procédure d'encadrement des enfants.

M. Covello, représentant des professeurs de musique, note, que comme pour les pépinières, les cours d'initiation en formation musicale sont de 50 minutes mais qu'il serait nécessaire de bien l'indiquer sur la fiche d'inscription car l'information n'est pas très claire pour les parents.

Calendrier des inscriptions : Mme Delpierre, représentante des professeurs en danse, indique que les inscriptions débutent de plus en plus tôt, début septembre. Certains parents n'ont pas le temps de s'organiser. Pour les adultes, s'inscrire en septembre sans connaître le planning de son enfant est encore plus compliqué. Une session complémentaire a lieu en octobre mais cela reste encore un peu tôt pour les adultes.

La question du calendrier des inscriptions est directement liée à celle de la facturation et de la prise en compte des éventuelles démissions. Il n'y a pas de facturation possible au prorata du nombre de cours suivis, des inscriptions tardives impliqueraient donc que les élèves acceptent de payer pour toute l'année alors qu'ils n'en ont suivi qu'une partie. Le calendrier est calé sur celui de l'éducation nationale afin que le maximum de familles soient revenues de vacances d'été. Les dernières expériences ont aussi démontré que pour la session d'inscriptions d'octobre (en danse et en arts plastiques, uniquement pour les ados/adultes car il ne restait plus de place pour les enfants) très peu de personnes se sont réellement déplacées pour s'inscrire. De plus, il est également donnée la possibilité en début d'année aux élèves de changer de niveaux, d'horaires suivant leur planning. Enfin, des inscriptions trop tardives pourraient avoir des conséquences sur le bon déroulé pédagogique des cours.

Mme Cutri, représentante des élèves, indique que décaler la rentrée aurait pour conséquence de réduire le nombre de cours et que cela serait dommageable sachant que les cours ne terminent pas en juillet avec les spectacles de fin d'année.

Mme Delpierre, s'interroge sur le calendrier des inscriptions car certains cours ont du mal à se remplir. Après octobre, certaines personnes seraient intéressées pour s'inscrire mais il n'y a plus de session d'inscriptions.

Il est nécessaire de fixer des deadlines, également dans un souci d'équité. La question de la communication peut être en revanche travaillée afin que les familles soient informées au mieux de l'ensemble des dates. La communication est aussi à cibler sur les cours qui se remplissent moins (cours adultes par exemple, lors des danses à l'école...).

Tarifs d'inscriptions pour les agents de la Ville : Mme Delpierre propose qu'un tarif réduit pour les agents de la ville et leurs enfants soit proposé par le COS, comme c'est le cas pour la piscine, le cinéma, le théâtre Jean Vilar...

Il paraît nécessaire d'interroger le COS à ce sujet et sur les modalités de mises en œuvre, cela semble peut-être plus simple que ce soit mis en place uniquement pour les agents et pas forcément élargi à toute leur famille car cela pose la question de la prise en compte du quotient familial pour des agents non Vitriots.

BUDGET 2023

Budget fonctionnement

Le budget en dépenses de fonctionnement des EMA a été présenté avec une diminution de 5.2% soit 3655 euros conformément au cadrage budgétaire de la Ville, baisse qui a principalement été répercutée sur les lignes budgétaires dédiées à l'organisation d'évènements (initiatives, rémunération des intervenants et charges). L'enveloppe allouée aux ressources humaines (premier poste en termes de fonctionnement) n'a pas été impactée par cette diminution. Il est à noter que le contexte budgétaire général est particulièrement contraint (inflation galopante, hausse du poste dédié aux RH en raison de l'augmentation du point d'indice...).

Afin de pouvoir continuer à développer de nouveaux projets, nous avons donc cherché de nouvelles sources de financement notamment en répondant à différents appels à subventions. Nous avons ainsi obtenu 9000 euros de la part de la SACEM et 6000 euros du département du Val-de-Marne pour accueillir en résidence l'ensemble Almaviva avec plusieurs projets de création à destination des élèves qui donneront lieu à des concerts en mars et mai 2024.

Recettes

Les recettes des EMA proviennent des inscriptions aux cours. Le choix a été fait par la municipalité de ne pas augmenter les tarifs pour l'année en cours, 2023/2024, dans un contexte économique déjà très compliqué pour les familles.

Budget investissement

Dans la construction du budget d'investissement 2023, l'axe prioritaire a été de répondre aux enjeux liés à la sécurité du bâtiment avec l'installation de « stop chute » pour l'écran motorisé ainsi que l'acquisition d'une armoire anti feu permettant de stocker certains produits inflammables utilisés dans les cours d'arts plastiques. L'aménagement du hall d'accueil avec de nouvelles assises (problématique pointée lors du précédent conseil) a également été un poste de dépense prioritaire. Le réaménagement du hall est planifié sur plusieurs années, en fonction des budgets alloués. Le ponçage du parquet du Plateau a également pu être réalisé.

Perspectives d'amélioration du bâtiment

- Des travaux de peinture, notamment des murs du hall et de la mezzanine sont à prévoir.
- Le renouvellement de la signalétique est également un chantier important qui doit être mené avec la direction de la communication de la Ville et en parallèle de la refonte de la charte graphique, en projet depuis plusieurs années.
- Suite à un incident dans une salle d'arts plastiques (fenêtre dégonflée suite à une mauvaise utilisation - cale installée pour bloquer la fenêtre – et qui est tombée pendant un cours), un audit est demandé à la direction de l'architecture afin de vérifier qu'il n'y a pas de risque avec les autres fenêtres du bâtiment.

Points mis à l'ordre du jour par les représentant.es des élèves, parents d'élèves ou professeurs

L'isolation thermique de certaines salles : exemple du studio Bagouet qui rencontre des problématiques de températures liées à la mauvaise isolation du bâtiment (pratique au sol qui n'est pas possible...) et des consignes de chauffage trop basses au regard du bâtiment.

Des travaux de maintenance ont été réalisés mais il est nécessaire de travailler sur des solutions à long terme avec la direction de l'architecture de la Ville car ces difficultés persistent depuis plusieurs années, voir s'empirent. La salle Britten est aussi concernée. L'isolation thermique est à penser car les fluctuations de plus en plus importantes de températures (période de canicule ou de grand froid) impactent les conditions de travail et d'apprentissage. Ces rénovations s'inscrivent également dans une volonté de mieux maîtriser les dépenses énergétiques et leurs conséquences à la fois environnementales et économiques.

Utilisation du studio du palais des sports : Mme Cutri, explique que la salle du Palais des sports n'est pas vraiment adaptée pour l'apprentissage de la danse (sol ; miroirs insuffisants...). Ce studio a été une bonne chose au début car il permettait de résoudre un problème pour le cours ado de street jazz mais la situation est en train de se pérenniser.

Mme Van Maerrem, présente la solution qui a été trouvée qui est de faire en sorte que ça ne soit pas toujours les mêmes élèves et professeurs qui soient au Palais des sports. Il va falloir organiser une rotation des cours et trouver des solutions avec les nouveaux plannings. Il est donc prévu que Sébastien Reat enseigne aux EMA pour l'année 2024/2025.

Mme Delpierre et Mme Philip s'interrogent sur le manque d'un studio de danse à l'échelle de la Ville, notamment au regard des nouvelles constructions, l'arrivée de nouvelles familles, et l'augmentation de la population à venir.

Mme Konaté, précise que le marché immobilier est multiple, que dans le cadre des constructions des parcelles appartiennent au privé, pour lesquelles des décisions peuvent échapper au politique, et d'autre au public. Certains projets et le fonctionnement du système foncier peuvent être déplorés mais la Ville ne peut intervenir que dans le cadre de la loi, en interpellant les aménageurs sur les besoins en matière d'équipement et travaillant notamment sur l'évolution du PLU. La Ville impulse la construction de logements sociaux pour répondre à la demande de la population et dans ce cas, des constructions d'équipements culturels publics peuvent être envisagées. L'idée que notre territoire ne doit pas être dépourvu d'espaces où faire de l'art et que les EMA ne pourront pas accueillir toute la nouvelle demande est partagée. C'est pour cela que dans les différents aménagements en cours (par exemple OIN - ZAC Seine Gare : ZAC Gare Ardoines dont la concertation publique est en cours) des projets d'équipements publics, de services sont envisagés. Il faut s'interroger sur comment ensuite créer une synergie entre ces nouveaux équipements et les EMA.

Cette réflexion s'inscrit dans un contexte budgétaire très compliqué, le manque de moyen et donc d'espaces est lié au fait que les leviers financiers alloués par l'Etat se réduisent depuis plusieurs années. Certains projets deviennent difficiles à mener jusqu'au bout (exemple : projet d'équipement culturel sur la ZAC Rouget de Lisle mis en suspend) et il est nécessaire d'en faire évoluer certains en continuant à les bâtir et les défendre ensemble, élus et habitants.

Il faut également rappeler que les EMA sont entièrement financées par la ville de Vitry. Les différents classements ne donnant pas accès à des financements de la part du ministère de la Culture.

Enjeux 2023/2024

Pour l'année 2023/2024, nous allons poursuivre les objectifs cités précédemment mais aussi accentuer le travail sur certains points plus spécifiques :

- Poursuivre l'aménagement des espaces d'attente des EMA pour créer un environnement d'apprentissage convivial et porteur de lien social.
- Refondre la charte graphique des EMA et améliorer la signalétique du bâtiment. Créer des supports de communication selon la méthode FALC (facile à lire et à comprendre) afin d'aller vers de nouveaux publics.
- Mettre en place de nouveaux projets danse/handicap en lien avec des structures spécialisées du territoire (ESAT ; IME).
- Proposer des temps de formations spécifiques à destination des professeurs et des élèves (analyse fonctionnelle du mouvement dansé ; développement de l'enfant...)
- Finaliser et adopter le nouveau projet d'établissement du conservatoire avec entre autres l'intégration des projets du conservatoire dans la ville ; l'ancrage du pôle création du conservatoire...
- Créer et structurer un ensemble orchestral professionnel « l'ensemble orchestral de Vitry ».
- Renforcer les liens entre les étudiant.e.s de la classe prépa et les écoles supérieures d'art (dispositif Echelle 1 ; journée d'information).
- Proposer aux établissements scolaires du territoire des ateliers « passerelle » en lien avec l'équipe pédagogique de l'école d'arts plastiques.
- Penser et mettre en œuvre une récupérathèque.

En 2025, nous fêterons les 20 ans des EMA, nous avons donc commencé à poser les premiers jalons de cet évènement que nous voulons à l'image des EMA : enthousiasmant, créatif et collectif.

ACADEMIE DE DANSE – *Christine Van Maerrem, directrice de l'académie de danse*

Une offre pédagogique élargie

L'académie de danse est une école pluridisciplinaire où 9 disciplines sont enseignées, ce qui est plutôt rare car dans les conservatoires on enseigne généralement en majorité le classique, le jazz et le contemporain. Il y a également 19 cours dédiés aux adultes, avec un cours senior qui a beaucoup de succès.

L'offre de l'académie de danse continue d'augmenter avec :

- L'ouverture d'une classe jazz adultes « débutants » qui a été tout de suite complète et qui correspondait à un vrai besoin.

- La pérennisation d'un 3ème cycle en danse classique et contemporaine. Avant cela, le parcours s'arrêtait en fin de 2nd cycle, les adolescents devaient aller alors soit dans les cours adultes, ce qui ne fonctionnait pas très bien, soit s'inscrire dans un autre établissement. Le 3^{ème} cycle est aussi une source de projection pour les plus jeunes dans la construction de leur parcours d'élève.

Des évènements tout au long de l'année

A l'académie de danse, il y a évidemment les cours mais aussi tous les évènements culturels, de très grande qualité artistique, organisés avec les professeurs :

- La Semaine de la danse (ateliers parents/enfants, spectacles, déambulations, master class, cours croisés...) lors de laquelle sont également invités des artistes.
- Les danses d'avril, petite programmation qui s'est ajoutée pour permettre à tous les cours de se produire sur scène.
- Entrez dans la danse au théâtre Jean Vilar au mois de juin.
- Depuis deux ans, l'académie de danse participe également à la cérémonie des vœux du Maire. Temps fort désormais de l'académie, pour lequel il y a un grand engagement de la part des professeurs et des élèves.

L'accompagnement aux spectacles des élèves

L'attractivité de l'école se fait également par l'accompagnement aux spectacles des jeunes élèves, avec une prise en charge financière des billets d'entrée. Les sorties spectacle sont intégrées dans le cursus des élèves : plus de 150 enfants ont en 22/23 assisté à une création, une pièce de répertoire, une performance (au Théâtre Jean Vilar, à la Briqueterie, à l'Opéra pour les élèves en 3ème cycle). Nous souhaitons programmer une sortie au Palais de Chaillot prochainement.

Résidences artistiques

Les résidences artistiques permettent de proposer une offre culturelle plus large et plus complète. Elles s'organisent autour de la rencontre d'un artiste et de son œuvre et la pratique artistique. Cela mène parfois à une création avec les élèves. En 2022/2023, nous avons donc mis en place 5 résidences aux thèmes divers :

- Musique et danse avec le collectif l'Emoi sonneur de Nicolas Perrin et Nicole Piazzon pour réaliser une pièce chorégraphique et sonore
- Danse et arts plastiques sur la question du genre avec l'artiste Véronique Hubert et l'atelier chorégraphique de Virginie Delpierre
- Danse et danse avec le Cie System WE avec Virginie Mielniezuck et Keiko Abe en vue d'une rencontre avec les élèves en 2024.
- Danse et vidéo avec le collectif « immersion Nomade » dans le cadre du projet Tryema 4 à Marrakech. Une vidéaste a été présente tout au long du projet et le film a été montré aux EMA dans le cadre des « Danses d'avril ».

Collaboration avec le conservatoire et l'école d'arts plastiques

La collaboration entre les trois écoles, danse, musique et arts plastiques est fondamentale.

- Le projet « Variations Goldberg », sur une proposition du conservatoire de musique, dans lequel 50 danseurs ont participé. Les élèves ont eu beaucoup de chance car J. Gonzalez Novales, directeur du conservatoire et A. Guiomar, professeur de piano se sont déplacés pour jouer dans les studios de danse lors des répétitions.
- Dans le cadre de la semaine de la danse, invitation de l'étudiant de la classe prépa Brice Roullance qui a présenté son projet « Quelque chose, noir » et son travail sur le vêtement. Il a été accompagné par la direction de la danse dans ce projet.
- Une grande journée « danse et handicap » a été organisée avec notamment une jam menée avec le conservatoire de musique.

Des actions d'éducation artistique et culturelle

- Les « Danses à l'école » ont touchées plus de 300 enfants, leurs parents et les enfants des autres écoles présents lors des présentations.
- Danse au collège Audin avec 2 classes de 6^{ème} dans l'idée de pouvoir recréer une classe à horaire aménagé danse (CHAM).

A noter également, un partenariat qui se développe avec le PESMD Bordeaux-Aquitaine qui permet aux professeurs de l'académie d'être tuteurs et tutrices pour des étudiant.e.s qui préparent le diplôme d'état en danse.

Perspectives 2023/2024

- Créer une compagnie amateur pour les jeunes, suite à l'enthousiasme partagé lors de la participation à la cérémonie des vœux de la municipalité en 2022 et 2023.
- Proposer des formations à destination des professeurs et des publics (analyse fonctionnelle du mouvement dansé ; accompagnement par une psychomotricienne...)
- Développement de projets danse et handicap : pour cette année 24/25, nous avons en projet d'expérimenter une session de danse à l'école avec des enfants en situation de handicap suivis au sein d'un IME à Vitry. Ce projet permet de proposer une pratique de la danse à des enfants en situation de handicap mais aussi de mélanger les publics et créer des temps de partage. Il faut souligner que ce type de projets nécessite beaucoup de moyens car beaucoup d'encadrants.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE – Laure Dumoulié, directrice adjointe du conservatoire de musique

L'année 2022-2023 a été riche avec une cinquantaine de manifestations, à la fois au conservatoire de musique et en hors les murs, au gré des thématiques. Des collaborations avec l'académie de danse, qui ont déjà été évoquées. Les projets de départements toujours plus ambitieux ont été enrichis par l'arrivée de nouveaux professeurs. Nous pouvons prendre

pour exemple la collaboration entre le département piano et le nouveau professeur de clavecin dans le cadre de leur projet annuel, autour de Bach ; une rencontre entre l'orchestre d'harmonie du conservatoire de Vitry et l'harmonie du Plessis Robinson, ou encore des concerts autour du compositeur espagnol Tárrega avec les classes de guitare.

Les orchestres

Un orchestre symphonique « junior » a été créé pour les élèves de cycle 2. Il prépare à l'intégration future dans l'orchestre symphonique 3^{ème} cycle du conservatoire.

L'orchestre de 3^{ème} cycle, dont la qualité rayonne au-delà des EMA, accueille également des adultes avec une grande pratique instrumentale et des élèves extérieurs issus d'autres conservatoires. En effet, ce type d'orchestre symphonique n'existe pas toujours dans les établissements d'enseignement artistique des villes environnantes. Deux concerts ont été proposés par l'orchestre de 3^{ème} cycle en 2022/2023, avec un concert en février qui a permis de valoriser des grands élèves qui se sont produits en soliste et au mois de juin au théâtre Jean Vilar avec un programme autour du Danube.

Une classe de percussions classiques a été ouverte, suite à la restructuration de la classe de batterie, dans l'optique d'un enrichissement de l'offre mais aussi dans le projet de compléter les orchestres avec de nouveaux élèves percussionnistes.

Ancrage du pôle création et exploration

- Avec notamment l'atelier piano contemporain présent entre autres lors du projet du Danube.
- L'atelier d'exploration sonore pour les CHAM.
- Une création scénique avec l'atelier lyrique pour le concert « L'amour et la vie d'une femme en 27 portraits ».
- La classe d'électroacoustique avec de nombreux projets et des élèves de haut niveaux, souvent sélectionnés pour des concours ; un atelier d'improvisation avec son rendez-vous « Midi à sa porte ».

Le développement de ce pôle va encore évoluer, avec le nouveau projet d'établissement.

Les ateliers de découverte instrumentale

Ces ateliers à destination des enfants en initiation ont été structurés autour de deux sessions afin que les enfants découvrent le maximum d'instruments. L'objectif étant que les enfants puissent faire leur propre choix. Dès la première session, 18% des élèves ont pu intégrer des classes d'instrument souvent moins connus du grand public (inscriptions en contrebasse, alto, hautbois ou encore basson donc la classe est désormais complète). Suite à la 1^{ère} session de cette année scolaire 2023/2024, les classes d'accordéon, trompette et trombone sont également complètes.

Mme Phillip, confirme l'importance de ces ateliers, auxquels a pu participer son enfant, et qui ont été déterminants dans le choix de son instrument. Le parcours fait sens de la pépinière aux ateliers « découverte » jusqu'au choix d'instrument.

Mme Besnainou, souligne le travail de médiation réalisé par Mme Dumoulié auprès des familles pour les informer au mieux, notamment pour celles qui sont les plus éloignées de la pratique musicale, et proposer ces temps d'expérimentation aux enfants.

Actions d'éducation artistique et culturelle

Nous avons pu proposer des séances de découverte de percussions africaines, à destination des scolaires, ainsi que la possibilité d'assister à une répétition de l'orchestre symphonique.

L'arrivée d'un coordinateur de l'action culturelle du conservatoire a permis de construire des actions plus structurées pour cette nouvelle année. A titre d'exemple, près de 150 élèves d'écoles maternelle et primaire ont été accueillis pour des présentations d'instruments fin 2023.

Les temps d'EAC sont réalisés lorsqu'il reste des heures disponibles dans le planning des professeurs, sans avoir de budget spécifique. Ce fonctionnement a donc ses limites car plus les classes se remplissent, ce qui est notre souhait, moins nous aurons de temps disponible pour l'EAC. De plus lorsque l'on crée de l'envie, il faut pouvoir y répondre et cela pose la question du nombre de places disponibles en cours d'instrument.

Manifestations artistiques

La cinquantaine de manifestations et réalisations du conservatoire révèle la diversité des champs explorés et un imaginaire qui reflète bien la recherche pédagogique qui les nourrit et qui les porte. La motivation des élèves est démontrée par leur implication dans les ensembles. Les différents événements témoignent du niveau de nos élèves et de leur capacité à se produire sur scène.

Des projets hors les murs : de nombreuses actions et partenariats amènent les élèves et leurs professeurs à se produire dans la ville. Citons les portes ouvertes de Vitriosarts, les concerts en partenariat avec le Centre culturel de Vitry (CCV) (orchestre symphonique Cycle 2), à la bibliothèque, au SUB (Festivity jazz), les concerts en maison de retraite (classe de flûte traversière)...

Les festivals qui existent désormais de manière pérenne :

Le Festival Au travers flûtes réunit chaque année les classes de flûte traversière d'Ivry et Vitry autour des projets ambitieux. Cette année « Visions sonores », travail réalisé avec la proposition d'un vidéaste.

Le Festival de Jazz, avec une programmation de onze concerts réunissant les élèves et les professionnels, fruit également d'un partenariat avec Ivry-sur-Seine. Un quintet s'est également produit lors des vœux du maire en janvier 2023.

Pour l'année en cours, nous allons organiser les nouvelles éditions de ces deux festivals auxquelles s'ajoutera la 7^e édition du festival Claude Helffer qui a lieu tous les deux ans.

Le festival Claude Helffer, projet très ambitieux par sa programmation, a une identité toute particulière puisqu'il est le seul à proposer sur le territoire des concerts professionnels autour de compositeurs contemporains et de créations. Ce festival se démarque également par le fait que sont intégrés des élèves afin de leur permettre de travailler avec des musiciens de haut niveau artistique. Le festival Claude Helffer est actuellement intégralement porté par le conservatoire et pris en charge financièrement sur son budget. Nous nous interrogeons donc

sur comment donner une ampleur nouvelle au festival, avec un ancrage plus fort au sein de la ville et de ses équipements culturels.

Pour la nouvelle édition du festival, nous avons pour projet d'y programmer « l'ensemble orchestral de Vitry » nouvel ensemble professionnel, réunissant des professeurs du conservatoire, étant musiciens professionnels. Cet ensemble est en cours de création et en recherche de financements, avec un programme autour de la 4ème symphonie de Mahler et d'une œuvre contemporaine.

Enfin, dans le cadre de la rédaction du nouveau projet d'établissement du conservatoire, a débuté un travail de réflexion sur différents points : les parcours proposés, la notion de cycles et aussi de passerelles entre classes et départements, les méthodes utilisées... Ou encore sur les formations qui pourraient être proposées aux enseignants pour les enfants ayant des troubles dys et en situation de handicap.

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES – Elisabeth Milon, directrice de l'école d'arts plastiques

Propositions pédagogiques

L'école d'arts plastiques est la plus petite des trois écoles et compte environ 200 élèves avec une forte majorité d'enfants. L'offre pour les adultes (4 cours) est réduite et reste à renforcer en termes de public.

L'équipe est composée de 8 enseignants, des artistes de générations différentes, ce qui permet des croisements en matière de références, d'appétences et de propositions d'enseignement. La mixité à tous les endroits est toujours profitable.

L'école d'arts plastiques a plusieurs dimensions, ce qui en fait sa richesse et permet un regard plus ouvert : avec la partie pratique amateur pour les enfants et adultes et la classe prépa.

Au niveau des partenariats :

- Un atelier, mené depuis plusieurs années maintenant, avec le CMPP. Cet atelier n'est pas une proposition d'enseignement car les artistes interviennent dans une structure avant tout de soin.
- Une autre dimension de l'école est celle des cours d'histoire de l'art, co-construits avec le Mac Val et la Galerie, ouverts à tous les publics. Ces cours permettent d'aller vers d'autres publics, qui ne sont pas nos élèves et de faire circuler les publics entre les EMA le Mac Val et Galerie.

Expositions

Les expositions se font pour certaines dans le bâtiment et pour d'autres en dehors. Pour l'exposition des enfants, le choix a été fait de montrer les enfants dans les ateliers (impression de photographies), cela documente comment ils travaillent mais en revanche montre peu de leurs productions. Pour cette année, nous nous interrogeons sur la pérennisation de ce dispositif qui est très dispendieux en images et donc en impressions. L'exposition des adultes a pris place, l'année dernière, dans un accrochage assez réduit car nous avons peu d'élèves adultes. Il y a de temps en temps quelques accrochages de la classe prépa dans le bâtiment, au fil des bilans, et l'exposition de fin d'année qui a lieu à la galerie municipale.

M. Renaud revient sur l'accrochage sur les murs du bâtiment. Il se demande si les travaux de peinture prendront en compte ces problématiques techniques d'exposition car faire plus d'expositions permettrait de rendre visible le travail et attirer peut-être de nouveaux élèves dans les ateliers adultes.

Mme Besnainou explique que ces problématiques n'ont pas encore été solutionnées. La possibilité d'exposer des volumes reste très limitée en raison des règles de sécurité et des préconisations de la dernière commission de sécurité. Concernant l'accrochage sur les murs, les obstacles sont aussi d'ordre technique. Un travail est actuellement mené au niveau de la direction de l'école d'arts plastiques afin de proposer un système d'accrochage pérenne et fonctionnel (plaques aimantées par exemple).

Classe prépa

La classe prépa fait partie du réseau des classes prépas publiques (25 classes réparties sur tout le territoire français) et qui répond à une charte spécifique garantissant une qualité d'enseignement.

Le temps particulier de la classe prépa permet à ces jeunes étudiant.e.s d'affirmer leur choix, de savoir s'ils souhaitent vraiment rentrer dans des études supérieures d'art. Certains étudiant.e.s étaient Vitriots et d'autres ont fait le choix de s'installer à Vitry, pour cette année d'étude, pour des raisons de proximité. Les classes prépas sont exigeantes et nécessitent beaucoup de travail.

M. Lepetit, représentant des élèves de la classe prépa explique que la classe prépa de Vitry permet aux étudiant.e.s de bénéficier de quasi un professeur par élève. Le suivi est donc individualisé et le rapport avec le corps enseignant privilégié. L'ancrage dans le territoire est aussi une chance, avec des partenariats spécifiques comme celui avec le Mac Val ou la Galerie ainsi que la proximité avec Paris.

La problématique liée à l'absence du statut étudiant subsiste (pas d'accès au logement du CROUS, ni aux bourses) avec un flou concernant le statut des élèves de la classe prépa. En effet, le statut étudiant est corrélé à l'agrément délivré par le ministère de la Culture. Au regard de cette situation qui s'avère parfois économiquement compliquée pour les étudiant.e.s, il faut noter que la mission locale a été très aidante dans l'accompagnement des étudiant.e.s afin de leurs proposer un soutien financier.

M. Lepetit et Mme Khazarian explique que cette année ils ne sont que 11 mais que le manque d'espace et de rangement se fait tout de même ressentir.

Mme Ben Saber s'interroge sur la connaissance de cette classe préparatoire sans qu'elle soit renseignée sur parcours sup ?

La classe préparatoire est représentée lors des différents salons de l'étudiant, aux journées portes ouvertes dans les lycées et une journée porte ouverte est également organisée dans nos murs. Le réseau des prépas publiques (APPEA) donne également beaucoup de visibilité à la prépa, notamment sur internet.

Mme Philip, souhaite savoir quel a été le nombre d'entrées en écoles supérieures d'art pour les étudiant.e.s de l'année dernière ?

Les promotions sont différentes chaque année. Certains étudiant.e.s ont plus de difficultés et n'ont pas assez de ressources pour passer l'étape des concours et parfois cette courte année préparatoire n'est malheureusement pas suffisante. Cependant, la majorité d'entre elles et d'entre eux réussissent les concours. L'année dernière 13 étudiants ont tenté les concours : 2 étudiant.e.s ont été en échec en raison du peu d'écoles présentées (seulement 2) et les 11 autres étudiant.e.s ont été lauréats de différentes écoles, l'idée étant qu'ils et elles puissent aller dans les écoles qui correspondent au mieux à ce qu'ils et elles sont. Afin de les accompagner dans ces choix d'orientation, depuis l'année dernière, un dispositif unique a été mis en place avec des stages d'immersion, qui permettent aux étudiant.e.s de passer de quelques jours à une semaine dans une école supérieure.

Transition écologique - récupérathèque

Un des projets importants de l'école et qui touche à toutes ses dimensions est celui de mettre en place une récupérathèque/matériauthèque. Ce qui implique de l'espace, une organisation... Nous avons commencé à travailler ce sujet en faisant appel à la fédération des récupérathèques, association initiée par des étudiant.e.s en écoles supérieures d'art. Cela implique un autre fonctionnement et d'autres propositions pédagogiques, qui partent des matériaux et amènent tout le monde, enseignants et élèves, à repenser les pratiques artistiques.

Mme Konaté remercie les membres du conseil d'établissement et les enseignants pour le travail et les actions menées au quotidien. Elle précise que la ville soutiendra encore dans les années à venir, les actions déployées aux EMA. Elle rappelle qu'à Vitry, la culture et l'art occupent une place de premier plan. Qu'être doté d'un équipement comme les EMA est une fierté et une chance pour la ville et les familles. Ce constat est partagé avec les habitants, dont l'appétence pour les EMA et la culture s'est exprimée lors du bilan mi-mandat. La réponse à cette appétence est multiple, à travers l'ensemble des équipements qui mènent des actions culturelles et artistiques. Il y a encore des familles qui ne franchissent pas les portes des lieux culturels et la question de la mixité sociale, de l'accès à la culture pour toutes et tous, reste une priorité, travaillée au quotidien, avec la mise en œuvre d'actions, et d'outils de communication, qui permettent de mieux faire connaître les actions proposées ainsi que la politique du quotient familial. Nous sommes convaincus que nos espaces culturels émancipent et permettent de sortir les habitants d'un quotidien qui n'est pas toujours facile, surtout dans une période au combien difficile, aux crises multiples. Les EMA, le cinéma, le théâtre... sont des bouffées d'air pour la population, pour les enfants et les adultes qui confrontés à l'augmentation des prix, énergie, matières premières, inflation ... Le travail mené aux EMA œuvre à tout cela.

La réflexion sur l'accueil de nouvelles familles dans les prochaines années et la réponse aux nouvelles demandes de services culturels est à mener ensemble. Nous sommes dans une période très contrainte en termes de moyens, il faudra donc trouver des solutions collectivement.

Elle annonce que pour la fin de l'année 2024/début 2025, est en projet la mise en œuvre de rencontres de la culture à Vitry afin de proposer des temps de discussions autour des politiques culturelles de la Ville avec l'ensemble de la population.